

Un Agenda 21 pour les familles

Annoncé lors du Congrès de Rennes d'octobre dernier, le principe de l'agenda 21 des Familles se concrétise aujourd'hui. L'objectif est d'encourager les familles à adopter un comportement responsable dans les trois domaines fondateurs du développement durable : l'économie, l'environnement et la solidarité. L'outil, basé sur le principe d'une maison, ainsi qu'un site Internet permettront aux familles de passer de l'idée à l'action.



TÉMOIGNAGE

Mylène Roussel,
présidente de la fédération
départementale du Doubs

L'agenda 21 des familles est arrivé au bon moment. Cela faisait déjà plusieurs années que nous pensions à nous engager sur le thème du développement durable et quelques associations Familles Rurales élaboraient des projets à proposer aux familles. L'agenda 21 local est arrivé à point nommé car il a permis à la fédération de passer à l'action, tout comme il permettra aux familles de le faire ! La plupart des citoyens a pris conscience des enjeux du développement durable mais il y a toujours des freins aux bonnes volontés. C'est pourquoi, l'outil distribué aux familles est cohérent. Il a l'avantage d'être une mine d'informations à disposition constante des familles, qui peuvent découvrir la diversité de ce qu'est le développement durable et surtout changer le comportement de chaque membre de la famille au quotidien. Car, grâce à l'outil, les petits comme les plus grands peuvent prendre part à cette expérience.

Modifier les comportements quotidiens ...

L'agenda 21 des familles est un programme d'actions pour le développement durable qui se mène à l'échelle des foyers. En tant que consommatrices, les familles sont aussi actrices principales dans la préservation de l'environnement et dans la construction d'un monde économique plus équitable. A l'origine du projet : certaines associations locales et fédérations Familles Rurales qui ont senti cette prise de conscience sur le terrain. C'est ainsi aux familles volontaires et désireuses de traduire leur motivation en actes que s'adresse l'Agenda 21 des Familles. L'outil sera un moyen d'y parvenir en responsabilisant et en impliquant chaque membre de la famille pour relever ensemble ce défi. En effet, la famille est le lieu d'échanges et de réflexion idéal. L'accompagner dans son Agenda 21, c'est développer la citoyenneté et diminuer à terme l'impact de nos activités sur la planète.

... avec un outil pratique pour les familles

Chacun pourra y trouver des fiches pratiques sur huit thèmes : eau, déchets, transports, énergie, consommation, solidarité, tourisme/loisirs et jardin. Elles mettent en évidence les liens entre activités humaines et enjeux environnementaux et sanitaires. Des « bons gestes à adopter », seront disponibles, ainsi que les avantages financiers qu'ils induisent pour les familles et les bénéfiques pour la planète. A travers une feuille d'engagement, les familles inscriront au moins un comportement qu'elles s'attacheront à modifier sur une durée qu'elles définiront. Par ailleurs, un site Internet vient compléter le contenu des fiches avec des mises à jour régulières. Un forum permet aux participants d'échanger leurs bonnes pratiques, leurs astuces ou leurs questions en lien avec le projet Agenda 21 des Familles. Passer des actions individuelles à un élan collectif pour le développement durable, est aussi un de ses objectifs. Des référents au sein des fédérations départementales pourront être sollicités pour répondre aux familles participantes. ■

Julie Trouvé

ENTRETIEN

Jean-Louis Borloo,

MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER

Le 17 juin dernier, Jean-Louis Borloo recevait une délégation Familles Rurales venue lui présenter le projet de l'Agenda 21 des familles.

Pourquoi l'engagement des familles est-il important pour le Grenelle Environnement ?

Pour une raison simple : la famille est à la fois un lieu d'échanges, d'éducation et de transmission de valeurs. Il appartient donc aux parents d'expliquer à leurs enfants tous les enjeux liés à la protection de l'environnement. Et inversement, les enfants ont un rôle clef à jouer auprès de leurs parents car ils sont très réceptifs aux changements de comportement que nécessitent le développement durable et souvent prescripteurs en incitant par exemple à acheter uniquement des produits de saison, à laisser parfois la voiture au garage ou à réduire leurs consommations énergétiques. De plus, le Grenelle Environnement a non seulement pour but d'améliorer la vie quotidienne des Français mais également de préparer un meilleur avenir à nos enfants : il s'adresse donc aux générations actuelles et aux générations futures. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si j'ai tenu à ce que

(de droite à gauche) Thierry Damien, président de Familles Rurales, fédération nationale, Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Écologie, Delphine Labbouz, chargée de mission environnement, Dominique Marnier, 1er vice-président et Jean-Yves Martin, directeur de Familles Rurales, fédération nationale.



l'UNAF participe directement dès le 1er jour au Grenelle Environnement. J'ajoute que son représentant au sein des groupes de travail et du comité de suivi est issu de « Familles Rurales ». Je compte donc sur vous, sur ce beau projet que vous m'avez présenté lors de notre rencontre et qui vise à faire entrer le Grenelle dans les familles, dans leurs gestes de tous les jours et selon leurs souhaits. Je compte également sur vos 45 000 bénévoles et sur vos 180 000 familles adhérentes pour nous aider à réussir ce « Grenelle en famille ».

Pour certaines familles, le Grenelle Environnement semble un peu abstrait. En quoi, permet-il d'améliorer leur vie quotidienne ?

Le Grenelle Environnement contient de nombreuses mesures concrètes qui concernent directement la vie quotidienne des familles, qu'elles habitent en

ville ou à la campagne. Je prends quelques exemples : interdiction du bisphénol A dans les biberons, surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les écoles, installation de points de déballage des suremballages près des grandes surfaces, réduction du nombre de panneaux publicitaires à l'entrée des villes et des villages, lutte contre les pollutions sonores, repas bio dans les cantines publiques... Et puis, les familles peuvent également bénéficier de toutes les mesures de fiscalité écologique mises en place dans le cadre du Grenelle

Environnement : le bonus écologique pour l'achat d'une voiture émettant peu de CO2, l'éco-prêt à taux zéro pour financer des travaux de rénovation thermique, le crédit d'impôt développement durable pour l'acquisition de matériaux économes en énergie... J'ajoute enfin que le Grenelle Environnement permet d'offrir des revenus complémentaires aux agriculteurs grâce au développement de l'énergie photovoltaïque ou à l'injection de biogaz. Et ce ne sont là que quelques exemples parmi les 273 engagements concrets du Grenelle Environnement et toutes les dispositions adoptées dans les lois Grenelle 1 et Grenelle 2. Bref, avec le Grenelle Environnement, j'ai souhaité que l'écologie ne soit pas un luxe réservé à quelques uns, mais bel et bien une réalité pour tous, sur tous nos territoires, pour un avenir meilleur et équitable. ■

Propos recueillis par Julie Trouvé

